

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU CENTRE ÉQUESTRE. TARIFS 2021/2022.
ADOPTION

Séance du 29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais
Mme Courrèges à M Hélaudais
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à M Mangon

Secrétaire de séance : M Francis Royer.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2021
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2021
Publiée le : 1 juillet 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2021

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU CENTRE ÉQUESTRE. TARIFS 2021/2022. ADOPTION

Mme Karine Guérin, Adjointe au Maire déléguée Vie associative, jeunesse et sport, présente le rapport suivant.

Conformément aux dispositions de la Loi 95.127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public, du décret n°2005-236 du 8 février 2005 ainsi que de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et du décret n°2016-86 du 1er février 2016, l'UCPA, délégataire pour la gestion du centre équestre jusqu'au 31 août 2026, a adressé à la commune une proposition de tarifs pour la saison 2021/2022.

L'UCPA propose une légère diminution des tarifs car les indicateurs (ICHTTS et FSD2) n'augmentent pas, conformément au calcul défini dans le contrat (article 31), sur les tarifs existants à savoir tous les abonnements, les cartes horaires, les stages externat abonnés, les pensions de chevaux et prestations pour la Ville.

Le concessionnaire applique la méthode de principe d'évolution tarifaire à partir du mois de juillet 2021 de la manière suivante :

$0,20+0,80*(0,56*ICHTTS/ICHTTSO+0,44*FSD2/FSD20)$

ICHTTS = Indice INSEE du coût horaire du travail

FSD2 = Indice INSEE frais et services divers

En outre, des tarifs sont créés : pension nouvelle écurie (haut de gamme), stage externat semaine abonné et non abonné.

Enfin, il est à noter que les tarifs de locations des espaces du centre équestre n'évoluent pas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte les tarifs 2021/2022 présentés par l'UCPA pour la gestion du centre équestre Belfort.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITÉ**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 29 juin 2021

pour expédition conforme

Le maire,




Stéphane Delpeyrat

Centre Equestre Municipal Proposition Tarifs 2021 - 2022

0,999

2021-2022

2021-22

ABONNEMENTS		EQUITATION		DU		AU		PRIX SEANCE		PRIX FORFAIT		PRIX PUBLIC ARRONDI		Explicatif/modification		
ABONNEMENT	AGE	NOMBRE SEANCES	IH	DU	AU	PRIX SEANCE	PRIX FORFAIT	PRIX SEANCE	PRIX FORFAIT	PRIX PUBLIC ARRONDI	PRIX PUBLIC ARRONDI	2019-20	2019-20	PRIX SEANCE	ARRONDI	
STAGES SPORTIFS																
PRODUITS	AGE	JOURNEES				PRIX SEANCE	PRIX FORFAIT									
STAGE EXTERNAT "ABONNEES"	6 à 99 ANS	1 jour				45,96	44,97			46,00	46,00	46,00	45,50	45,00		
STAGE EXTERNAT "NON ABONNEES"	6 à 99 ANS	1/2 jour				24,98	24,98			25,00	25,00	25,00	25,28	25,00		
STAGE EXTERNAT "NON ABONNEES"	6 à 99 ANS	1 jour				55,96	55,96			57,00	57,00	57,00	56,62	57,00		
STAGE EXTERNAT "NON ABONNEES"	6 à 99 ANS	1 jour				29,98	29,98			30,00	30,00	30,00	30,33	30,00		
REDUCTION PACK STAGE FAMILLE		1				0,00	0%									
Stage externe - semaine "ABONNEE"	6 à 99 ANS	6 jours				0,00	0,00			10,00	10,00	10,00	5,06	5,00		
Stage external semaine "NON ABONNEE"	6 à 99 ANS	6 jours				30,00	0,00			10,00	10,00	10,00	5,06	5,00		
OPTION DEMI-PENSION (DEJEUNER + GOUTER)	6 à 99 ANS	1 jour				10,00	10,00			10,00	10,00	10,00	5,06	5,00		
PENSION / MOIS																
PENSION CHEVAL / PONEY PAILLE TTC		1 mois					461,64			462,00	462,00	462,00	462,00	462,00		
PENSION Nouvelle écurie		1 mois					461,64			462,00	462,00	462,00	462,00	462,00		
Majoration Litère Copeaux TTC		1 mois					55,96			56,00	56,00	56,00	56,00	56,00		
Travail du cheval ou poney par un moniteur		1					0,00			30,00	30,00					
LOCATION DES ESPACES																
SPARTAGE PARCOURS DE CROSS OU CARRIERE D'OBSTACLE		1/2 journée					14,99			15,00	15,00	15,00	15,00	15,00		
LOCATION BOX DE PASSAGE SUR PAILLE		1 jour					20,00			20,00	20,00	20,00	20,00	20,00		
LOCATION BOX DE PASSAGE SUR COPEAUX		1 jour					24,98			25,00	25,00	25,00	25,00	25,00		
LOCATION SALLE DU CHATEAU		1 jour					100,92			101,00	101,00	101,00	101,00	101,00		
LOCATION CUISINE DU CHATEAU		1 jour					50,96			51,00	51,00	51,00	51,00	51,00		
LOCATION BAR/BOTTES		1 soirée					151,68			152,00	152,00	152,00	152,00	152,00		
GARDIEN		1 heure					29,98			30,00	30,00	30,00	30,00	30,00		
LOCATION PACK CHATEAU (toutes les salles)		1 jour					464,69			465,00	465,00	465,00	465,00	465,00		
LOCATION BUREAU		1 mois					14,99			15,00	15,00	15,00	15,00	15,00		
FORFAIT MENAGE / SALLE		A l'unité					19,98			20,00	20,00	20,00	20,00	20,00		
PRESTATION ACTIVE VILLE																
SEANCE PAR CAVALIER VACANCES SPORTIVES - 2020		1H30					6,46			6,46	6,46	6,46	6,38	6,38		
SEANCE PAR GROUPE CAP 33 - 2020		1H					15,84			15,84	15,84	15,84	15,64	15,64		
JOURNEE PAR CAVALIER STAGE PONEY - 2020		1J					34,78			34,78	34,78	34,78	34,59	34,59		
ATELIERS DECOUVERTE PAR CAVALIER - 2020		1H45					7,38			7,38	7,38	7,38	7,29	7,29		
SEANCE PAR GROUPE SCOLAIRE - 2020-21		2H					240,53			240,53	240,53	240,53	237,44	237,44		



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_090
Date de la décision :	2021-06-29 00:00:00+02
Objet :	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU CENTRE ÉQUESTRE. TARIFS 2021/2022. ADOPTION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2.4 - Autres DSP
Identifiant unique :	033-213304496-20210629-DG21_090-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210629-DG21_090-DE-1-1_0.xml	text/xml	939
Nom original :		
DG21_090.pdf	application/pdf	1350092
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210629-DG21_090-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1350092

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2021 à 10h30min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2021 à 10h33min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2021 à 10h34min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2021 à 10h34min55s	Reçu par le MI le 2021-07-01